

APPEL A PROJETS 2025-2026

Soutien à la réalisation d'études sur l'interaction
entre la biodiversité et le secteur éolien

FOLDER

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS

L'ASBL Vent de Nature, qui regroupe des exploitants d'éoliennes, est à l'origine du Fonds Vent de Nature. Ce Fonds, géré par la Fondation Roi Baudouin, poursuit 2 grands objectifs en Wallonie :

- Étudier l'interaction entre le secteur éolien et la biodiversité ; et
- Promouvoir des aménagements en faveur de la biodiversité.

Dans la poursuite de son premier objectif, le Fonds lance cet appel à projets qui vise à approfondir la compréhension des interactions entre le développement du secteur éolien et la préservation de la biodiversité.

Dans un contexte où la transition énergétique doit s'accompagner d'une préservation des écosystèmes, les objectifs sont les suivants : identifier, analyser et quantifier les impacts potentiels des infrastructures éoliennes sur les écosystèmes naturels, ainsi que sur les espèces sensibles, dans le but d'en minimaliser les impacts.

2. PUBLIC CIBLE

Les projets peuvent être introduits par :

- Des centres de recherches (universités, hautes écoles, instituts de recherche...).
- Des bureaux d'études et d'experts.

Les particuliers ne sont pas éligibles.

Les candidats ne doivent pas nécessairement être basés en Wallonie, les candidatures provenant d'autres régions/pays seront aussi acceptées, pour autant qu'elles répondent aux différents critères repris ci-dessous au point 4.

3. SOUTIEN ET BUDGET

Le projet sélectionné par le jury recevra un soutien pouvant aller jusqu'à 50.000 EUR par an (toutes taxes comprises).

Si la nature du projet le justifie et si les premiers résultats de l'étude s'avèrent intéressants, le Comité de Gestion du Fonds pourra décider de reconduire le soutien pour une deuxième année, sans devoir passer par un nouvel appel à projets. Le soutien total atteindra alors un maximum de 100.000 EUR.

Une convention sera établie entre la Fondation Roi Baudouin et l'institution de recherche. Veuillez préciser si le nom du chercheur doit être explicitement mentionné dans l'accord.

4. CRITERES DE RECEVABILITE ET DE SELECTION

Un jury indépendant examinera les dossiers introduits et fera sa sélection en appliquant deux types de critères.

a) Critères de recevabilité

Pour être pris en considération, chaque dossier introduit doit répondre aux critères de recevabilité suivants :

- Le dossier doit se concentrer sur l'étude des interactions entre la biodiversité et le secteur éolien.
- Le dossier de candidature doit être introduit exclusivement via le site web suivant : <https://kbs-frb.be/fr/repondre-un-appel-projets> (recherchez-y l'appel du Fonds Vent de Nature).
- Le dossier doit être dûment complété en français. L'étude peut être réalisée en anglais et déboucher sur un rapport anglophone, mais le résumé exécutif devra être traduit en français.
- Le dossier de candidature doit être introduit dans les délais prévus (voir le point 5 ci-dessous). Aucun dossier introduit après cette date ne sera accepté.
- Le projet d'étude doit commencer au cours du premier semestre 2026 et doit être clôturée avant fin 2026 au plus tard (ou fin 2027, en cas de reconduction du soutien).
- Le projet présenté doit servir l'intérêt général et ne peut avoir une finalité commerciale/privative.
- Chaque candidat peut proposer plusieurs sujets, au sein d'un même dossier ou dans des dossiers de candidature différents.
- Les candidats peuvent réaliser leur étude en collaboration avec d'autres acteurs et déposer un dossier de candidature conjoint. Ce dernier devra alors détailler la répartition des missions de chacun.
- Dans leur offre, les porteurs de projet devront prévoir une présentation de leurs résultats au Comité de Gestion du Fonds Vent de Nature : une première fois à mi-parcours et une deuxième à la clôture de l'étude.
- L'étude devra évidemment également faire l'objet d'un rapport écrit avec mise à disposition des résultats. Les auteurs conservent la propriété intellectuelle des résultats et peuvent donc les utiliser et les publier librement, à condition de reprendre la mention suivante « Avec le soutien du Fonds Vent de Nature, géré par la Fondation Roi Baudouin ».

b) Critères de sélection

Dans sa sélection, le jury sera sensible aux critères repris ci-dessous, sans que cette liste soit exhaustive.

- Le dossier se concentre sur l'étude de l'interaction entre la biodiversité et le secteur éolien. A titre d'exemple, les projets de recherche peuvent notamment se concentrer sur les thématiques suivantes, mais aussi sur toute autre thématique pertinente :
 - Étude sur l'impact de l'éolien sur la barbastelle d'Europe.
 - Méthodologie sur la paramétrisation des SDA¹ pour les oiseaux sensibles à la collision et compatibilité avec l'exploitation éolienne.
 - Étude statistique : perte de fréquentation des parcs pour l'ensemble des oiseaux.
 - Développement de nouvelles technologies pour un bridage dynamique (combinaison micro + caméra) pour chauves-souris.
 - Bridage dynamique des chauves-souris : analyse comparative des systèmes de bridage dynamique disponibles sur le marché et/ou développement de nouvelles technologies. Ces dispositifs, équipés de microphones et/ou de caméras infrarouges, permettent l'arrêt des éoliennes en cas de détection de chauves-souris. Ils devront garantir le respect des conditions sectorielles applicables aux parcs éoliens situé en région wallonne depuis 2021.
- Les thématiques encore peu étudiées auront la préférence du jury.
- L'équipe de recherche dispose d'une expertise dans la thématique.
- Robustesse scientifique du projet de recherche :
 - Pertinence du sujet d'étude
 - Clarté des objectifs
 - Approche et méthodologie scientifique
 - Faisabilité de l'étude
- La portée de la recherche peut être belge ou internationale. Dans les deux cas, la pertinence par rapport au contexte wallon est considérée comme un atout majeur.
- Le projet dispose d'un calendrier réaliste et d'un plan financier clair (reprenant les éventuelles sources de cofinancement).

5. TIMING

- Date d'ouverture de l'appel à projet : 02/12/2025
- Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 04/02/2026
- Procédure de sélection par le jury : février 2026
- Annonce par la Fondation des projets sélectionnés : avant la fin du mois de mars 2026.

¹ Systèmes de détection automatisés

6. CONTACT

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), vous pouvez contacter notre Contact Center au 02/500.45.55 ou par courriel via l'adresse proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter :
 - M. Cédric Vanneste par téléphone au 02.549.02.65 ou par courriel à l'adresse vanneste.c@kbs-frb.be ; et/ou
 - Mme. Louise Lamotte par téléphone au 02/549.02.62 ou via mail lamotte.l@kbs-frb.be.